

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération nº2025-10-605

Objet : Finances - Décision modificative nº1 au budget primitif 2025

Séance du 15 Octobre 2025

Date de convocation: 2 octobre 2025

Membres en exercice : 58 titulaires, 58 suppléants

Membres présents : 38 à l'ouverture de la séance puis 39 en cours de séance

Membres votants présents : 29 titulaires puis 30 et 6 suppléants soit 35 votants présents puis 36

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 4 (M. Pradeille à M. Chambelland, A. Roy à T. Agnel, I.

De-Montgolfier à I. Autier puis R. Crauste à O. Penin)

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : o

Procuration non retenue: o

Nombre total de voix : 38 à l'ouverture de la séance puis 40 en cours de séance

Le quorum est atteint : 35/58 présents à l'ouverture de la séance

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Titulaires avec voix délibérative: O. Penin (arrivé en cours de séance au point n°2 à l'ordre du jour avec 1 procuration), T. Féline, L. Perrigault-Launay, R. Vianet, J. Rosier-Dufond, J. Denat, B. Pascal, A. Chopard, M. Cayzac, J-P. Thomas, J-P.Géraud, C. Périsse, P. Deschamps, P. Gras, P. Bénézech, M. Chambelland, T. Agnel, A. Nectoux, P. Martinez, V. Martin, M-J. Pellet, F. Dhuisme, F. Granier, C. Marquier, A. Thérond, I. Autier, L. Fataccioli, D. Devriendt, P. Mary, Y. Person.

Suppléants avec voix délibérative : D. Lebois, A. Mégias, A. Rouressol, I. Debrie, M. Pellet-Laporte, J. Ruivo

Suppléants sans voix délibérative : C. Villanueva, A. Fourel, V. Bénézet

Absents excusés: R. Crauste, N. Gros-Chareyre, C. Bernard, M. Népoty, L. Topie, J-P. Cubilier, M. De-Nays-Candau, J-C. Campos, K. Guyot, A. Brundu, M. Pradeille, A. Pobo, J. Cohen-Solal, P. Fortuna-Deschamps, A. Roy, B. Crozes, S. Guy, B. Leccia, M. Debouverie, B. Chluda, Y. Quesada, J-J. Esteban, J. Boisson, J. Gravegeal, M. Dubayle-Calbano, I. De-Montgolfier, D. Lonvis



ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

Rapporteur: M. Thierry Agnel

Fondements juridiques:

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu L'article 242 de la loi nº2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu l'arrêté interministériel du ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'Action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Exposé:

La décision modificative n°1 présentée veille à l'équilibre budgétaire dans le cadre d'un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire avant la clôture de l'exercice 2025. Il s'agit principalement d'une décision modificative technique. Les points concernés par la décision modificative sont :

- Ouverture d'un article en dépenses de fonctionnement et rééquilibrage du budget,
- Ouverture d'un article en recettes de fonctionnement et rééquilibrage du budget.

DECISION MODIFICATIVE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 65, Autres charges de gestion courante : deux cotisations 2024 du club des entrepreneurs n'ont pas été honorés en raison de la fermeture des entreprises concernées pour un montant total de 150€.

Pour régulariser l'exercice 2024, il est proposé de retirer le montant de 150€ à l'article 65314 chapitre 65 « Cotisations de sécurité sociale part patronale » pour ouvrir l'article 6541 chapitre 65 « Créances admises en non-valeurs ». La modification est sans incidence puisque le montant sera déduit du budget disponible pour les

activités du club sur l'exercice 2025. DM1 **BP 2025** Intitulé Article 2 850,00 € - 150,00 € 3 000,00€ Cotisations de sécurité sociale part patronale 65314 150,00€ + 150,00 € 0.00€ Créances admises en non-valeurs 6541

DECISION MODIFICATIVE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 74, Dotations et participations : le paiement du dossier « Animation et fonctionnement du GAL 2023-2024 » titré sur l'exercice 2024 n'est toujours pas en mesure d'être versé par l'Autorité de gestion. Pour régulariser l'exercice 2024, il est proposé d'observer cette recette attendue sur l'exercice 2025 d'un montant de 69 142,14€ à l'article 74773 chapitre 74 « FEADER » pour pouvoir la mandater à l'article 673 chapitre 67 « Titres annulés sur exercices antérieurs ».

« Titres a	nnules sur exercices anterieurs ».	77.000	DM1	BP+DM1
Article	Intitulé	BP 2025		
	FEADER	150 352,91 €	+ 69 142,14 €	219 495,05 €
74773		4 500,00 €	+ 69 142,14 €	73 642,14 €
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	4 300,00 €	1 05 2 12/2 1 0	

On observe donc un nouveau montant pour l'équilibre du budget de fonctionnement 2025 :

Recettes: 859 171,90 € Dépenses : 859 171,90 €

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'approuver les propositions de la décision modificative,

- D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Résultat du vote:

Vote pour : 40 Abstention: 0 Vote contre: O

Le Président Pierre MARTINEZ

Pour extrait conforme Acte exécutoire en vertu de :

Son dépôt en préfecture et sa publication

En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du : 17.10.2025 Le directeur général des services, Maxime Charlier

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025 Publié le 47, 40, 2025

S

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICMIXTE: PETR Vidourle Camargue (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 20007785700023

POSTE COMPTABLE : Paierie Départementale

M. 57

Décision modificative 1 (3) Voté par nature

BUDGET: Budget Principal (4)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025





ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	Sans Objet
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	Sans Objet Sans Objet
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	Sans Object
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	6
B1 - Présentation des AP votées	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	8
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	11
D1 - Balance générale - Dépenses	13
D2 - Balance générale - Recettes	15
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	31
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	Sans Objet
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Securite A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1,907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	·
B - Annexes patrimoniales	Sans Objet
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	•

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le



ID + 030-200077857-20251015-202510605-DE

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V Arrôtó et signatures	

V - Arrêté et signatures A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet. Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la delte et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

37

	(Walaure			Collectivité	0		
I – INFORMATIONS GENERALES	INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Informations statistiques	Population totale	Informations fiscales (N-2)			Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

		Valeurs
	Informations Tinancieres – ratios	C
-	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
7	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
က	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
ഗ	DGF / population	%
9	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	%
ω	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	%0
ത	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	%0
9	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} Janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595

du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

	۵	
I – INFORMATIONS GENERALES	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- L'assemblée délibérante vote le présent budget :

au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement;

au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement;

sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%

- Investissement: 7.5%

IV — En l'absence de mention au paragraphe III cì-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi budgétaire

- budgėtaire par dėlibėration N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025 Publié le

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

Berger Levrault

0,00 69 142,14 0,00 0,00 69 142,14 0,00 0,00 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lie 0,00 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission 69 142,1 4 (si solde positif) (si excédent) RECETTES RECETTES 11 11 + 0,00 69 142,14 0,00 59 142,14 00,0 0,00 69 142,14 0,00 0,00 (si solde négatif) DEPENSES (si déficit) DEPENSES 11 + 11 + (2) A servir uniquement à l'étape budgètaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1) VUE D'ENSEMBLE 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2) Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1) TOTAL DU BUDGET (5) Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2) Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2) П 11 002 Résultat de fonctionnement reporté (2) Total de la section de fonctionnement (4) Total de la section d'investissement (3) antérieurement votés lors du même exercice. REPORTS REPORTS VOTE VOTE

Page 6

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement volès.

l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement voiés. (5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le



ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

ID: 030-2000/1851-20	251015-202510005-	P
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	- 11	Γ
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1	

DEPENSES D	'INV	EST	SS	EM	ENT	
------------	------	-----	----	----	-----	--

		Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
Chap.	Libellé	l'exercice (1)	N-1 (2)	nouvelles	l'assemblée (3)	07.1.11.111
		l	11	12.000000 U N	III	V = + +
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf	39 000,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
20	204) (y compris opérations) (4)					
204	Subventions d'équipement versées (y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	compris opérations) (4) (9)					00.070.04
21	Immobilisations corporelles (y compris	90 872,04	0,00	0,00	0,00	90 872,04
	opérations) (4)				0.00	0,00
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation (y compris opérations) (4)					
	(5)		0.00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	
	(y compris opérations) (4)			0,00	0,00	129 872,04
Total d	es dépenses d'équipement	129 872,04	0,00		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	. 0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(BA,régie) (6)				0.00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total c	les dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	de tiers (7)					100.072.24
Total o	des dépenses réelles d'investissement	129 872,04	0,00	0,00	0,00	129 872,04

040	Opérations ordre transf. entre	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
041	sections (8) Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
	les dépenses d'ordre	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
d'inves	tissement				

TOTAL	130 872,04	0,00	0,00	0,00	130 872,04
TOTAL	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	130 872,04

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le



ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES I	O'INVESTISSEMENT

		Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
Chap.	Libellé	I'exercice (1)		nouvelles	III	[V =] +] +
				0.00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	138) (4)			0.00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	·
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	529,43	0,00	0,00	0,00	529,43
	1068)		`			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	les recettes financières	529,43	0,00	0,00	0,00	529,43
	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	tiers (9)					
Total	des recettes réelles d'investissement	529,43	0,00	0,00	0,00	529,43

021	Virement de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00
	fonctionnement (10)		0,00	0,00	8 000,00
040	Opérations ordre transf. entre	8 000,00	0,00	0,00	0 000,00
	sections (10) (11)		0,00	0.00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
. 5447 -					

TOTAL	8 529,43	,	0,00	0,00	0,00	8 529,43
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	130 872,04

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	7 000,00
--	----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le



ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

(11) Les comples 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025 Publié le

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

		DEPENSES I	DE FONCTIONN	IEMENT		TOTAL
		Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
Chap.	Libellé	l'exercice (1)	N-1 (2)	nouvelles	l'assemblée (3)	N/ - 1 - 11 - 191
p.		1	II	11001101101	III	V = + +
011	Charges à caractère général (4)	237 700,00	0,00	0,00	0,00	237 700,00
012	Charges de personnel et frais	527 629,76	0,00	0,00	0,00	527 629,76
0.2	assimilés (4)					0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion	12 200,00	0,00	0,00	0,00	12 200,00
	courante (sauf 6586) (4)				0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'élus				0.00	777 529,76
Total d	les dépenses de gestion courante	777 529,76	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	4 500,00	0,00	69 142,14	69 142,14	73 642,14
68	Dotations aux provisions,	0,00		0,00	0,00	0,00
00	dépréciations (semi-budgétaires) (4)					281 181 00
Total c	des dépenses réelles de	782 029,76	0,00	69 142,14	69 142,14	851 171,90
	onnement					
023	Virement à la section	0,00		0,00	0,00	0,00
023	d'investissement (5)					
042	Opérations ordre transf. entre	8 000,00		0,00	0,00	8 000,0
042	sections (5) (6)					0.0
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00		0,00	0,00	0,0
0.0	section (5)			NOT THE PARTY OF T		
Total	des dépenses d'ordre de	8 000,00		0,00	0,00	8 000,0
	ionnement					
,,,,,,,,						
	TOTAL	790 029,76	0,00	69 142,14	69 142,14	859 171,9
	101715			1	-	+

TOTAL	790 029,76	0,00	69 142,14	69 142,14	859 171,90		
10.77	TOTAL		+				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE							
· ·							
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES							

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le



ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

R	FC	FTT	FS	DE	FOI	AC.	LIO	NN	EMEN.	Т

Chap.	Líbellé	Budget de l'exercice (1) l	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL V = + +
013	Atténuations de charges (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,000
	diverses					0.00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	615 999,65	0,00	69 142,14	69 142,14	685 141,79
75	Autres produits de gestion	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
1.0	courante (4)					
Total d	es recettes de gestion courante	636 004,65	0,00	69 142,14	69 142,14	705 146,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00
10	prov. (semi-budgétaires) (4)					
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	637 004,65	0,00	69 142,14	69 142,14	706 146,79

042	Opérations ordre transf. entre	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
0,2	sections (5) (6)		0.00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00	0,00	0,00	0,00
	section (5)				
Total de	es recettes d'ordre de	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
fonction	nnement				

TOTAL	638 004,65	0,00	69 142,14	69 142,14	707 146,79
					+
		R	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	152 025,11
					=
		TOTAL DES RECET	TES DE FONCTIONNI	EMENT CUMULEES	859 171,90

Pour information:

7 000,00	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recelles réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

Levrault

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
40		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non	0,00	7	
.	budgétaire) Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
18	•	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0.00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)			0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
45	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
481			0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)			
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	+

		т
D 001 SOLDE D'EXECUTION	NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,
		=
TOTAL DES DEPENSES	S D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	CONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	FONCTIONNEMENT			0,00
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0.00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	00,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf	0,00	0,00	0,00
6586	6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	69 142,14	0,00	69 142,14
	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
68			0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	·
	Dépenses de fonctionnement – Total	69 142,14	0,00	69 142,14

0,00	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
=	
69 142,14	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le



ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Recettes d'investissement - Total

13

15

16

18

20

204

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025



ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE - RECETTES

D₂

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR) TOTAL Opérations d'ordre (2) Opérations réelles (1) INVESTISSEMENT 0,00 0,00 0,00 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) 0,00 0,00 0,00 Subventions d'investissement (reçues) (3) 0,00 0,00 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 0,00 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) 0,00 0,00 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6) 0,00 0,00 0,00 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3) 0,00 0,00 0,00 Subventions d'équipement versées (3) (9) 0,00 0,00 0,00 Immobilisations corporelles (3) 0,00 0,00 0,00 (7) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00

21 Immobilisations reçues en affectation (3) 22 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) 23 RSA 018 0,00 0,00 0,00 Participations et créances rattachées 26 0,00 0,00 0,00 Autres immobilisations financières (3) 27 0,00 0,00 Amortissement des immobilisations 28 0,00 0,00 Dépréciations des immobilisations (4) 29 0,00 0,00 Dépréciation des stocks et en-cours (4) 39 0,00 0,00 Stocks et en-cours 3... 0,00 0,00 0,00 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5) 45 0,00 0,00 Charges à rép. sur plusieurs exercices 481 0,00 0,00 Dépréciation des comptes de tiers (4) 49 0,00 0,00 Dépréciation des comptes financiers (4) 0,00 0,00 Virement de la section de fonctionnement 021 0,00 0,00 Produits des cessions d'immobilisations 024 0,00 0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	_

0,00

0,00 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	FONCTIONNEMENT		Operations a state (-)	0,00
013	Atténuations de charges (8)	0,00		
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôls et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	69 142,14		69 142,14
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	69 142,14	0,00	69 142,14

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025 Publié le

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opération ID: 030-200077	857-20251015-202	:510605-DE
	1		+	
	R 002 RESUL	TAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
			n	
	TOTAL DES RECETTES DE FO	NCTIONNEMENT CUMULEES	69	9 142,14

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

)-200077857-20251015-202510605-DE

0,0

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

			-1	III - VOIE DU BUDGE!	NOINELLES	T CREDITS DE	: I 'EXERCICE		4
	SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	MENI - VOE D	1	VET ENGES - A					*
				DEPENSES	S				
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information,	Pour information,	TOTAL (RAR N-1 +
				les AP lors de la séance			dépenses gérées dans le	dépenses gérées hors AP	Vote)
			1	budgétaire (3)			cadre d'une AP		11 - 111
	TOTAL	130 872,04	0,00	00,00	0,00	00,0	0,00	00.0	00.0
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00,00	00,00	00'0	00'0	00,0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 000,000	00,00	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
204	Subventions d'équipement versées (10)	00'0	00'0	00'0	00,00	00,00	00'0	00,0	00,0
21	Immobilisations corporelles	90 872,04	00,00	00'0	00'0	00,00	00,00	00,00	00,0
5	Immobilisations recites en affectation	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00,00	00,00	00,0
23 2	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00,00	00'0	00,00	00'0	00,00	0000	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	00'0	00,00	00,00	00'0	00,00	00,00		00,0
Tota	Total des dépenses d'équipement	129 872,04	00,0	00'0	00,0	00,00	0,00		0,00
5	Dotations, fonds divers et réserves	00,0	00,00		00'0	00,0		00,00	00,00
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00,00	00'0		00,00	00,0
9	Emprunts et dettes assimilées (sauf	00'0	00'0		00,00	0,00		00.00	0,00
	1688 non budgétaire)	C C	c c		00 0	00.00		00'0	00,00
20	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00.0	00,0		0 0	oo o	00.0	0.00	00,00
26	Participations et créances rattachées	00'0	00,00	00,0	00,0	000			00,00
27	Autres immobilisations financières	00,00	00,0	00,0	00.0				
020	Dépenses imprévues (dans le cadre			0,00					
Tota	Total des dépenses financières	00,00	00,00	00'0	00'0	0,00			_ 11_
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0			ID: 030
Tot	Total des dépenses réelles	129 872,04	00,00	0,00	00'0	0,00	00,0	38	10
040	Opérations ordre transf. entre	1 000,00			00'0	00'0		0,00	00778
041	sections (6) (7)	00,00			0,00	0,00		00'0	357-2 0 0
1	17	1 000,00			00'0	0,00		00'0	0251 0 0
	מו בני מבקרונים מי מו מי		A Character and the February and the Control of the	All					1015-

III – VOTE DU BUDGET

≡∣∢

1	O I AL (RAR N-1 + Vote) = +	00,00
	Pour information, dépenses gérées hors AP	sement cumulées
	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Total des dépenses d'investissement cumulées
	Vote de l'assemblée	Total des
	Propositions nouvelles	
	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	nadelaire (5)
	RAR N-1 (2)	-
	Budget de l'exercice (1)	
	Chapitre	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votèes lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais ègalement les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement. (5) Voir l'état IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers. (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des (8) Cf. definition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

jeznaki jeznaki jeznaki 4 SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES III – VOTE DU BUDGET

0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 00,00 (RAR N-1 + Vote) III = IIITOTAL 00'0 00'0 00,0 00,0 0,00 0,00 00'0 0,00 0,00 0,00 0,00 00,0 0,00 0,00 00,00 Vote de l'assemblée 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 00'0 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Propositions nouvelles RECETTES 00'0 00'0 00,00 00,0 0,00 0,00 00'0 00'0 00'0 00'0 0,00 00,00 00'0 0,00 RAR N-1 (2) 00,00 00'0 00'0 00'0 529,43 00,00 0,00 00'0 00'0 00'0 0,00 0,00 00'0 8 529,43 Budget de l'exercice (1) assimilées (16449, 165 et Autres subventions invest. Participations et créances Dotations, fonds divers et Immobilisations reçues en assimilées (hors 16449, incorporelles (sauf 204) d'investissement (hors d'équipement versées affectation (BA,régie) 165, 166 et 1688 non réserves (sauf 1068) Emprunts et dettes Immobilisations en Emprunts et dettes Cpte de liaison: cours (sauf 2324) Immobilisations Immobilisations Chapitre Total des recettes TOTAL Subventions Subventions rattachées budgétaire) corporelles non transf. d'équipement 166) RSA 138) 138 10 018 204 9 16 26 3 20 22 23 16 7

00'0

Autres immobilisations

27

financières

0,00

0,00

0,00

8 000,00

8 000,00

0,00

0,00

0,00

00'0

0,00 0,00

0,00 0,00

> 0,00 0,00

0,00

00'0

0,00

529,43

Total des recettes financières

Produits des cessions

024

d'immobilisations

pour compte de tiers (3) Chapitres d'opérations

45

Total des recettes réelles

529,43 0,00

Virement de la section de

021

fonctionnement

Opérations ordre transf.

040

entre sections (4) (5) (6)

Opérations

041

Total des recettes d'ordre

00'0

(RAR N-1 + Vote)

Vote de l'assemblée

Propositions nouvelles

RAR N-1 (2)

Budget de l'exercice (1)

Chapitre

PETR Vidourle Camargue - Budget Principal - DM - 2025

|| + | = ||

0,00 00'0

0,00 0,00

0,00

0,00

00'0

0,00

0,00 00,00 00'0

00'0

00'0

0,00 0,00

0,00

Affectation au compte 1068 (9)

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)

Total des recettes d'investissement cumulées

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. definition du chapitre des opérations d'ordre (RI~040 = DF~042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgètaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prèvision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ($DI\ 041=RI\ 041$).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

≡ ¥ SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE III - VOTE DU BUDGET

PETR Vidourle Camargue - Budget Principal - DM - 2025

																			_		lié le 030-20	0007	7857-	-202	51015	-202	510	605-DE
(RAR N-1 + Vote)	II = I + II	00'0	00,00	00:00	00.0	0 0	0,00	00,0	00,0	00 0		0,0	00,0	00,00	00,00	00.00		00,0	00,00		0,00	000		0,0	0,0	0,0	0.0	
Pour information Crédits gérés hors AP		00,00	00'0	00 0		00.00	00'0	00,00	00,0		00,0	00,0	00,0	00,0	00.00	000		00,0	00:00		00'0	00'0		0,00	00'0	00'0	00 0	2
Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP		00'0	00,00	C	on'n	00,0	00,0	00,0	00,00		00.0	00,00	00,00	00.0	000	0 0)))	00,00	00 0	0.00	0,00	00,00		00,00				
Vote de l'assemblée "	=	00,00	00,00		00'0	00'0	00,00	00,0	00'0		00'0	00'0	00'0	00 0	0 0	00,0	ooʻo	00'0	000	0,0	00'0	00,00		0,00	00'0	00,00		00. 0
Propositions nouvelles		0,00	0.00		0,00	00,00	00,00	0,00	00,00		00,00	00'0	000	C	0,00	00,0	0,00	00,00		00,0	00'0	00.00		00'0	00'0	0.00	1	0000
Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	budgétaire (4)	0.00	00.0		00,0				00'0		00'0									00,00	00'0	00.0		0,00				
RAR N-1 (3)	_	00 0	00 0	5	00,00	00'0	00,0	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0		00,00	00,00	00,00	00.0		0,00	00,0	00 0		0,00	0,00	000	5.5	00,00
Budget de l'exercice (2)		120 872 04	10000	00,0	39 000,00	00'000 6	10 000.00	20 000,00	00'0		90 872,04	10 000,00	15 000,00		25 000,00	15 000,00	15 000,00	10 872,04		00'0	00'0	C	0,00	129 872,04	00'0	C	0,0	00'0
Chap. / art. (1)			IOIAL	RSA	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Frais d'études	Concessions droits similaires	Autres immobilisations	incorporelles Subventions d'équipement	versées (10)	Immobilisations corporelles	Réceally câblés	Autres inst.,matériel,outil.	techniques	Autres matériels de transport	Autre matériel informatique	Autres matériels de bureau et	mobiliers Autres immobilisations	corporelles	Immobilisations reçues en	Immobilisations en cours (sauf	2324)	Total des operations d'équipement (5)	Total des dénenses d'équipement	Dotations, fonds divers et	reserves	Subventions d'investissement	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)
				018	20	2031	2051	2088	204		21	21533	2158		21828	21838	21848	2188		22	23			Total dae	10		 	16

PETR Vidourle Camargue - Budget Principal - DM - 2025

									IV+C+
	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	(RAR N-1 + Vote)
			_	seance budgétaire (4)		=			+ =
18	Cpte de liaison : affectation	00'0	00,00		00'0	00'0		00'0	00'0
26	(BA,régie) Participations et créances	00,0	00'0	00'0	00'0	00,0	00,00	00'0	00,00
	rattachées			C	00 0	00.0	00,00	00,0	00,0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00.0	00.0	Michigan Banka at Anna				
020	Dépenses imprévues (dans le			00,0					
Total don	Total doe dénonces financières	0,00	00,0	00,00	0000	00'0	00,00	0,00	00.0
45	Opérations pour compte de	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	0,00	00'0	00,00
	tiers (6)						00 0	0.00	00'0
Total des	Total des dépenses réelles	129 872,04	00,0	00'0			00.0	000	0.00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 000,000			0,00				00.0
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 000,00			0,00				000
281828	Autres matériels de transport	1 000,00			00'0			00,0	000
	Charges transférées (8)	00'0			00'0			00,0	
041	Opérations patrimoniales (9)	00,00			00'0	0,00		0,0	
1 1 7 7 1	وموامه والمرومية ويراوي والمراد والمرا	1 000 00			00'0	00'0		0,00	0,00
I OTAL OFS	DEDELISES a CLUIC		Committee of the commit	W. WEST WEST WITH STORES WEST STORES SERVICE STORES					

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opèration pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prèvision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

Publié le

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

Berger Levrault

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

	III – VOTE DU BUDGET	15 . 000 2000 / 1001	III	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'E	QUIPEMENT	A2.1	
Il	OLO HON B INVESTIGATION TO THE STATE OF THE			

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

Berger Levrault

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

Berger Levfault

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

	ID . 030-2000//	031-20231013-202310000 B	_
III – VOTE DU BUDGET		111	
	EMENT	A2.3	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPE			

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE 00,00 0,00 00,00 0,00 0,00 00,00 0,00 0,00 0,00 0,00 00,0 0,0 (RAR N-1 + Vote) || + | = || TOTAL ₹ 8 00,00 0,00 0,00 0,00 0,00 00,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 00,0 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 00,00 0,00 0,00 Vote de l'assemblée 0,00 00'0 00'0 00,00 00,00 0,00 00'0 00'0 00'0 00,00 0,00 0,00 0,00 0,00 00,00 0,00 00'0 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Propositions nouvelles SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE 00'0 00,00 00,0 0,00 0,00 00,00 0,00 0,00 0,00 00'0 00'0 00'0 00'0 00,0 00'0 0,00 00'0 00,0 0,00 RAR N-1 (3) III - VOTE DU BUDGET 500,00 250,00 0,00 8 000,00 250,00 250,00 00'0 00'0 00'0 529,43 0,00 529,43 529,43 00,0 00'0 00'0 00'0 529,43 00'0 00,0 0,00 0,00 00'0 00,00 0,00 8 529,43 Budget de l'exercice (2) Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4) Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166) Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9) Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6) Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Virement de la section de fonctionnement Subventions d'équipement versées (5) (11) Immobilisations reçues en affectation (5) Produits des cessions d'immobilisations Immobilisations en cours (sauf 2324) (5) Subventions d'investissement (hors 138) Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Autres inst., matériel, outil. techniques Autres subventions invest. non transf. Participations et créances rattachées Autres immobilisations incorporelles Licences, logiciels, droits similaires Autres immobilisations financières Matériel de transport ferroviaire Immobilisations corporelles (5) Chap. / art. (1) Autre matériel informatique TOTAL Total des recettes d'équipement Total des recettes financières Frais d'études Total des recettes réelles FCTVA RSA 28158 28088 28031 10222 040 021 138 024 45 204 10 16 9 26 27 23 22

PETR Vidourle Camargue - Budget Principal - DM - 2025

10 13

20

2

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			_		11	II = I + II
			The state of the s	000	00.0	00.00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 500,00		00,0		
00700	sallaronno ommi sertiv	1 000,00		0,00		
70100	Autes illino. colporares			00 0	00.0	00'0
041	Onerations patrimoniales (10)	00'0		5		
	, ,					
		8 000,000		00'0	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état 1-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 58 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. (4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*R*1 040 = DF 042).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

Publié le

																					lié le							
III	М	TOTAL (RAR N-1 +	Vote)	+ =	69 142,14	00,00	00,00	00,00	00,00	00,00	00,00	00,0	00,0	00,00	69 142,14	00,0		69 142,14	69 142,14	ID :	030-2	000778	57-2 0°0	0251	015-2 0'0	2025	69 142,1	5-DE
		Pour	dépenses	gérées hors AE	69 142,14	00'0	00,00	00,00	00,00	00,00	00,0	0,00	00'0	00,00	69 142,14	0,00		69 142,14	69 142,14	0,00	00'0	00,00	00'0		rté ou anticipé (6)		nement cumulées	
	CREDITS DE L'EXERCICE	Pour	dépenses	gérées dans le cadre d'une AE	00'0	00'0			00'0	00'0	00,0		00'0						00'0						D002 Résultat reporté ou anticipé (6)		Total des dépenses de fonctionnement cumulées	
	ET CREDITS DE	Vote de	I assemblee	=	69 142,14	00'0	00,0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	69 142,14	00'0		69 142,14	69 142,14	00'0	00'0	00'0	00'0				Total des dé	*
	NOUVELLES	Propositions	nouvelles		69 142,14	00'0	00'0	00,0	00,0	00,00	00'0	00,00	00'0	00'0	69 142,14	00,0		69 142,14	69 142,14	00'0	00'0	0,00	00'0					
DU BUDGET		Vote de	l'assemblee sur les AE lors de la	séance hudgétaire (3)	00'0	00'0			00'0	00'0	00'0		0000				00'0	00,0	00,0									
III – VOTE I		RAR N-1 (2)		_	0,00	00,00	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0			0,00	00,00									
	MENT – VUE D'	Budget de	rexercice (1)		790 029,76	237 700,00	527 629,76	00,00	00'0	00,0	12 200,00	00'0	777 529,76	00'0	4 500,00	00,0		4 500,00	782 029,76	00'0	8 000,00	00'0	8 000,000					
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	Libellé			TOTAL	Charges à caractère général (4)	Charges de personnel et frais	assimiles (4) Atténuations de produits	АРА	RSA / Régularisations de RMI	Autres charges de gestion	Frais fonctionnement des groupes	Total des dépenses de gestion des services	Charges financières	Charges spécifiques (4)	Dotations aux provisions,	depreciations (semi-budgetaires) (4) Dépenses imprévues (dans le cadre	Total des dépenses financières	Total des dépenses réelles	Virement à la section	Opérations ordre transf. entre	sections (3) Opérations ordre intérieur de la	Total des dépenses d'ordre					
		Chap.				011	012	014	016	017	65	6586	Total des	99	67	89	022	Total de	Total de	023	042	043	Total de					

PETR Vidourle Camargue - Budget Principal - DM - 2025

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les comptes 88 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Inscrire en cas de reprise des résultais de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise aes résultais.

Publié le ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025

	TLOV III	E DII BIIDGET				111
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	T - VUE D'ENSEMI	BLE - RECETTES			В
				1	Wate de l'accamblée	Total
Chap.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (2)	Propositions	Vole de Lasselliblee	(RAR N-1 + Vote)
		l'exercice (1)	_		П	III = I + II
		638 004.65	00'0	69 142,14	69 142,14	69 142,14
	TOTAL	000000	00 0	0.00	00'0	00'0
013	Atténuations de charges (3)	00,000	00.00	00:0	00'0	00'0
016	APA	00,0	0 0	00 0	00,0	00,00
017	RSA / Régularisations de RMI	00,0	00,0	0000	0.00	00,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	19 000,00	00,0	0 00		0.00
73	Impôts et faxes (sauf 731)	00,00	00,00	00,0	0 0	000
, ,		00'0	00,00	00'0	00,0	0,0
/31	Fiscalite locale	614 000 65	0.00	69 142,14	69 142,14	69 142,14
74	Dotations et participations (3)	00,4	00 0	00'0	00'0	00,0
75	Autres produits de gestion courante (3)	00.5	00,00	60 442 44	69 142 14	69 142,14
Total de	Total des recettes de destion des services	636 004,65	00,0	144,14		000
מון מון		0.00	00.0	00,00	00,0	
76	Produits inanciers	1 000	00.00	00'0	00,00	00.0
11	Produits spécifiques (3)	0 00		0.00	00'0	00,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	00.0			00 0	0,00
Total de	Total des recettes financières	1 000,000	0,00	00,0		77 07 00
lolai u		637 004.65	00,00	69 142,14	69 142,14	69 142,14
Total d	Total des recettes reelles	00 000 x		00.00	00'0	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	00,000			00.0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0000		
		1 000,00		0,00	00,00	0,0
Total d	Total des recettes d'ordre		WATER OF STATES AND STATES OF THE STATES OF THE STATES OF THE			

	ne re 030-:	20007	7857	-20	25	1015	-20	251	060	5-DE	Ξ
00,00	69 142,14										
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	Total des recettes de fonctionnement cumulées		état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.	polonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitir.	s recettes imputies aux chapitres 016 et 017.	définition du chapitre des opérations d'ordre (<i>RF 042 = D) 040</i>).	complex representing a comment of the complex of th	pitre destine à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.	zrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.		

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025 Publié le

Berger Levfault

E 12 SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE III – VOTE DU BUDGET

PETR Vidourle Camargue - Budget Principal - DM - 2025

																									1	ublië) : 0:		000	778	57-	2025	510	15-2	025	10605	-DE
(RAR N-1 +		(ato)	11 + 1 - 11	11 + 1 - 111	69 142,14	00'0	00,00	00'0	00,00	00.0	00'0	00'0		00,00	00'0	00'0	00.0	00.0	00 0		00,0	00,00	00,00	00'0	00'0	0,0	0,0	0,0	0,0	0.0	0,0	C	000			0,0
Four	Information	Crédits geres	hors AE		69 142,14	00,0	00'0	00,00	0.00		0000	5 6	5	00'0	00,00	00 0		00:0	0 0	00.00	0,00	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00.0			00.00	00,0	0,0		00'0
rour .	intormation	Crédits gérés	dans le cadre	d'une AE	00,00	00'0	00,00	0.00		00,0	00,0	00.0	00,0	00:00	00.0		00,0	0,0	0,0	00,0	0.00	0,00	000	00.00	00.0	00.0	00'0	00'0	00 0	, ,			0,00	STORE IN ALL STREET		
Vote de	l'assemblée			11	69 142,14	00'0	0.00	00 0	0 0	00,0	00,00	00,00	00,00	0	00 0	0 0	00,0	00,00	00,00	00,00	00 0		0000	0, 0	5, 6	0,0	5,5								00,0	00,00
Propositions	nouvelles				69 142,14	00.00	00 0	5 6	00,0	00,00	00'0	00,0	00,0	C	0 00	00,0	00,00	00'0	00,00	00,00	c	5 6	00,0	0,00	00,0	00,0	00,0	0,00	0,0	00.0	00'0	00,0	0,00	0,00	00'0	00.0
Vote de	l'assemblée sur	les AE lors de la	séance	budgétaire (4)	00,00	000												1																		
RAR N-1 (3)				_	0.00	00 0	00,0	0,00	0,00	00,00	00'0	00,00	00,00	,	00'0	00,00	00,00	00,00	00,00	00,00		00,0	00,00	00,00	00,00	00,00	00,00			00,0	0,00	00,00	0,00	0000	00'0	
Budget de	Payercice (2)	ו פאפן כוכב (ד)			700 007	130 023,10	23/ /00,00	2 000,00	2 000,00	200,00	2 500,00	31 500,00	2 700,00		5 000,00	20 000,00	2 500,00	3 500,00	200,00	5 500,00		3 000,000	2 000,000	3 000,000	7 500,00	15 000,00	30 000,00	10 000,00	3 000,00	7 500,00	200,00	6 500,00	68 000,00	200,00	527 629,76	
i ibellé						TOTAL	Charges à caractère général (5)	Carburants	Alimentation	Fournitures de petit équipement	Fourthires administratives	l ocations immobilières	Entretien, réparations bâtiments	publics	Entretien matériel roulant	Maintenance	Multirisaues	Etudes et recherches	Documentation dénérale et technique	do sample of the stranger of the	Verseillerits a des digamentes de formation	Frais de colloques et de séminaires	Divers	Annonces et insertions	Réceptions	Catalogues et imprimés	Divers	Voyages, déplacements et missions	Frais d'affranchissement	Frais de télécommunications	Services bancaires et assimilés	Frais de nettovade des locaux	Autres services extérieurs	Autres droits	Charges de personnel et frais	assimilés (5) (6)
to, and	Chap. / art.	E					011	60622	60623	80832	8064	6000	61527		61551	6156	84		200	0.102	0.184	6185	6228	6231	6234	6236	6238	6251	6261	6262	627	8283	6288	83 68	012	

Berger Levfault

		DA+ A.	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Chap. / art.	Libelle	Pudget de l'exercice (2)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information Crádite gárás	information Crédits gérés	(RAR N-1 + Vote)
			,	les AE lors de la séance		=	dans le cadre	hors AE]] + [=]]
				budgetaire (4)	000	00.0		00'0	00,00
6331	Versement mobilité	1 500,00	000		00,00	0000		00,00	00'0
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,000	00,00		00,0	0000		0.00	00,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	00,005 9	00'0		00,00	00,0		00.0	00'0
6338	Autres impôts, taxes sur	1 500,00	00,00		00,0	00.0			
	rémunerations	00 000 88	00 0		00'0	00'0		00,00	00'0
64111	Rémunération principale titulaires	00,000 60	0 0		00.0	00:00		00,00	00,0
64112	SFT, indemnité de résidence	1 500,00	00,0		00.0	00,0		00'0	00'0
64118	Autres indemnités	14 000,00	00,0		00 0	00.0		00,00	00,00
64131	Rémunérations	257 629,76	00,0		5 6			00,00	00'0
64132	SFT, indemnité de résidence	3 500,00	00'0		0000	0 00		0.00	00,00
64138	Primes et autres indemnités	3 500,00	00'0		00,0	5 6		00.0	00'0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	95 000,00	00,00		00,0	00.0		000	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 000,00	00.0		00,00	00,0		0 00	00.0
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 500,00	00,00		00,00	00,0			00.0
6455	Cotisations pour assurance du	14 500,00	00,00		0000	00,0			
	personnel	3 000	00.0		00'0	00,00		00,00	00,0
6456	Versement au r.iv.C. supplientent				(0.00	00'0
6458	Cotis, aux autres organismes sociaux	2 000,00	00,00		00,0			00,00	00,00
6474	Versement aux autres oeuvres	3 000,00	00,00		00.0				
	sociales		000		0.00	00'0		00'0	00'0
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,0		00.00			00,00	00'0
6478	Autres charges sociales diverses	00,000			00.00	00'0		00'0	00,00
014	Atténuations de produits	00,0						00,00	0,0
016	АРА	00,0	00,00						000
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00,00						
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	12 200,00	00'0	00,00					,
65211	Indemnités de fonction	8 000,00	00,00	C	00'0				
65313	Cotisations de retraite	1 000,00	00,00	0	00'0			0,00	
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	3 000,00	00,00	0	-150,00				
65315	Formation		00,00	0	00'0			0,00	4
8541	Créances admises en non-valeur	00'0	00,00	0	150,00			2	
6558	Autres contributions obligatoires	20,00	00,00	0	00'0		0,00	0,00	
				いたいかられていたというできないというできない	000				

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

			- 11		_	(-·	T		_	1			4	4	0		0		0	9		0	٦L
(RAR N-1 + Vote)	00,00	00'0		0,00	00'0	69 142,14	69 142 14	171.	00'0				69 142,14	69 142,14			00'00		00.00	00,00		0.00	
rour information Crédits gérés hors AE	00'0	00,00		00,00	00'0	69 142.14	X C X Y C G	09 142, 14	00,00				69 142,14	69 142.14	000		00'0		00'00	0.00		00 0	
Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	00,00			00'0										000	Co.								
Vote de l'assemblée	00.0		0,0	00'0	0.00	0.77	09 147,14	69 142,14	000				69 142 14	00 440 44	69 142,14	0,00	00 0		00.0	5	5		0,00
Propositions nouvelles		00.00	00.0	00,00	00 0		69 142,14	69 142,14	000	0000	A STATE OF THE PROPERTY OF THE		N C V V O S	1,241 60	69 142,14	00,00		0,00	00 0	00,0	0,00		0,00
Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	budgetaire (4)			00.0							Will Defect to the Part of the Control of the Contr	00,00			0,00								
RAR N-1 (3)		0,00	00,0	00 0	0000	00,0	00'0	00'0	CHAIR CANADA CONTRACTOR CONTRACTO					00,00	0,00								
Budget de l'exercice (2)		20,00	00,0	37 003 777	111 323,10	00,00	4 500,00	4 500,00		00,00				4 500,00	782 029,76	00'0		8 000,00		8 000,00	0,00		8 000,00
Libellé		Autres	Frais fonctionnement des groupes	snie p	Total des dépenses de gestion des services	Charges financières	Charges spécifiques (5)	Titres annulés (sur exercices	anterieurs	Dotations aux provisions,	depreciations (semi-pangeranes) (5)	Dépenses imprévues (dans le cadre	d'une AE)	Total des charges financières et spécifiques	Total des dépenses réelles	Virement à la section	d'investissement	Opérations ordre transf. entre	sections (7) (8) (9)	Dot. amort. immos incorporelles	Opérations ordre intérieur de la	section (8) (10)	Total des dépenses d'ordre
Chap. / art. (1)		65888	6586		Total des c	99	67	673		89		022		Total des	Total des	023		042		6811	043		Total des

PETR Vidourle Camargue - Budget Principal - DM - 2025

66112 (11)	
Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)	acionexe'l ab EINOI sab tactación

Montant des ICNE de l'exercice	00,0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	on'n
	000
- Difference IONE N - IONE N-1	00.5

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

 ⁽³⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
 (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
 (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = R1 040*) (*DF 043 = RF 043*).
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

Envoyé en préfecture le 17/10/2025 Reçu en préfecture le 17/10/2025

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

0,00

00'0

0,00

Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)

7811

043

00,0 0,00 00,00 0,00 69 142,14 0,00 0,00 0,00 0,00 00,00 0,00 00'0 00'0 69 142,14 69 142,14 69 142,14 69 142,1 (RAR N-1 + Vote) 11 + 1 = 111Total B2 position (marginal (marginal) 00'0 0,00 0,00 0,00 0,00 69 142,14 0,00 0,00 69 142,14 00'0 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 69 142,14 00,00 0,00 00,0 00'0 69 142,14 0,00 69 142,14 Vote de l'assemblée 0,00 00'0 00'0 0,00 00'0 0,00 69 142,14 0,00 00,0 00,00 69 142,14 00'0 00,00 0,00 0,00 00'0 00'0 0,00 69 142,14 00'0 00'0 00'0 00,0 0,00 00'0 69 142,14 69 142,14 Propositions nouvelles 00,0 00,00 0,00 0,00 0,00 0,00 00'0 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 00'0 00,00 0,00 0,00 00'0 0,00 0,00 00'0 0,00 0,00 SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE RAR N-1 (3) 1 000,000 1 000,00 0,00 637 004,65 1 000,00 1 000,00 5,00 5,00 0,00 636 004,65 00,00 0,00 0,00 24 337,38 328 834,80 23 863,95 500,00 500,00 0,00 615 999,65 24 873,33 63 737,28 150 352,91 19 000,00 638 004,65 1 000,000 19 000,00 Budget de l'exercice (2) III - VOTE DU BUDGE Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4) Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7) Remb.charges sécu.sociale et prévoyance Prod. services, domaine, ventes diverses Mandats annulés (exercices antérieurs) Libellé Autres produits de gestion courante (4) Rembourst sur autres charges sociales Rep. amort. immos corpo. et incorp. Participation autres groupements RSA / Régularisations de RMI Dotations et participations (4) Total des recettes de gestion des services Participation départements Atténuations de charges (4) Impôts et taxes (sauf 731) Autres participations Etat Produits spécifiques (4) Autres fonds européens Participation FEADER Participation régions Produits financiers Fiscalité locale Total des recettes réelles Autres Autres APA Chap / art. (1) 706888 75888 74758 74773 74778 74718 7473 7472 042 773 6479 6459 78

731

74

73

70

016 017 75

76

17

PETR Vidourle Camargue - Budget Principal - DM - 2025

Chap / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblee	(RAR N-1 + Vote) (III = 1 + II	
	1 000.00		00,00	00,0	00,0	
Total des recettes d'ordre						1

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	00.0
Compensation	00'0
Montant net	00'0

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

0,00	= Différence ICNE N – ICNE N-1
00,0	Montant des ICNE de l'exercice N-1
	Montant des ICNE de l'exercice
000	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »). (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des IONE de l'exerdice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

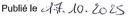
Publié le

ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

Page 36

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025





ID: 030-200077857-20251015-202510605-DE

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 36 Nombre de suffrages exprimés : 46 don't 1 mo curations

VOTES:

Pour: 40 Contre : 6 Abstentions: O

Date de convocation : 2 octobre 2025

Présenté par (1), le Vice-President A Aimarques le 15 octobre 2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A , A בית מתמנה לב אל מכלים לני ב לם 25 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le ム メチ っていっしょ えんしょ

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

